



Demande d'adhésion au GAG

L'adhésion signifie un accord avec les orientations du GAG ([Charte de l'animation en gérontologie](#) et [Livre blanc](#)) ; c'est un acte volontaire et militant, non dénué de sens. Les recettes liées aux adhésions sont destinées à assurer le fonctionnement de l'association GAG. **L'adhésion au GAG des groupements d'animateurs** est réservée aux regroupements locaux, départementaux ou interdépartementaux **d'animateurs**.

Adhésion structures d'accueil, de services, d'animation ou d'hébergement : une structure correspond à une adresse unique avec une unité d'activité. S'il y a deux adresses (par exemple un établissement et un établissement annexe) ou deux activités (par exemple EHPAD et centre d'accueil de jour), il s'agit de 2 structures.

L'adhésion au GAG permet d'accéder à des avantages : réductions pour l'inscription au [Cnaag](#), aux services créés par le GAG ([ActeuràVie](#) et [CultureàVie](#)) et à l'abonnement à « [Vite-Lu](#) » (-10%).

Nom

Prénom

Profession

Téléphone

Adresse personnelle

Coordonnées professionnelles

OU Nom du groupement ou de la structure :

Adresse administrative :

Adresse Courriel à laquelle nous vous enverrons votre adhésion. **Merci d'écrire lisiblement** :

Je déclare avoir pris connaissance et être en accord avec les [statuts du GAG](#) et les objectifs de l'association inscrits dans la [charte de l'animation en gérontologie](#) et dans [le Livre Blanc](#).

Cocher ici

Signature :

Type d'adhésion	Cotisation annuelle	Montant	Cocher ici
Adhésion individuelle	Cotisation de base	25 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion pour groupement d'animateurs ¹	Cotisation de base x 3	75 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion structure accueil, service, animation, hébergement	Cotisation de base x 6	150 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion regroupement de structures	Cotisation de base x 30	750 €	<input type="checkbox"/>
Adhésion membre bienfaiteur	Cotisation du type x 5		<input type="checkbox"/>

Facture OUI NON

L'adhésion au GAG est valable 1 an de date à date.

Paiement uniquement par chèque à l'ordre du GAG.

La demande d'adhésion avec le règlement de la cotisation sont à envoyer **par courrier** à l'adresse :

Secrétariat du GAG, Sébastien GRARE, Le Saut du Loup, rue Louis Denoual, 60540 BORNEL

Si vous avez un message à nous communiquer, merci d'utiliser le verso.

Le GAG vous remercie de votre demande.

Document mis à jour le 28/7/2018

¹ **L'adhésion d'un groupement d'animateurs au GAG entraîne la qualité de membre du GAG de chacun de ses membres : joindre la liste nominative des membres avec noms, prénoms et dates de naissance.**